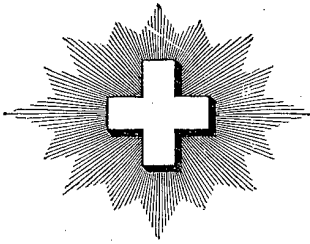


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 10027

3 avril 1895, 5 $\frac{1}{2}$ h., p.

Classe 64

Ami-Auguste MEYLAN, au CAMPE près Brassus (Vaud, Suisse).

Arrêt isolateur de rattrapante pour montres chronographes.

La présente invention est relative à un mécanisme adapté aux montres chronographes, permettant la mise en marche temporaire d'une roue portant une aiguille pour mesurer exactement le temps écoulé entre deux instants donnés.

Les fig. 1 à 3 du dessin ci-joint montrent une forme d'exécution de ce mécanisme.

Sur la tige, portant l'aiguille du chronographe, repose une roue *b* qui peut être mise en mouvement par entraînement par la tige *a*, à laquelle elle peut être liée à l'aide d'un cœur *a*¹ fixé sur *a* et d'un cliquet à queue *c*, exposé à l'action d'un ressort. L'aiguille qui doit être mise en marche temporairement est établie sur la tige creuse *b*¹ de la roue *b*. Dans le même plan horizontal où se trouve le cœur *a*¹ est disposé autour de ce dernier un anneau coupé, élastique *d*, muni de crochets *d*¹, qui peut être serré à l'aide de deux bascules formant une pince; les extrémités de ces bascules engrenent d'une part dans les crochets *d*¹, d'autre part dans une roue dentée *f*. Quand on fait tourner cette roue *f*, les bascules *e* ferment l'anneau en glissant sur les dents de cette roue.

Quand l'anneau *d* est ouvert, le cliquet *c* reste en contact avec le cœur *a*¹; la roue *b* et le cliquet *c* sont alors entraînés par l'axe *a* et le cœur *a*¹. Quand l'anneau *d* est fermé par la

pince *e*, il presse contre l'extrémité *c*² du cliquet *c* et dégage l'autre extrémité *c*¹ du disque *a*¹; par conséquent la roue *b* s'arrête.

Afin qu'il soit possible d'arrêter la roue *b* dans chaque position voulue, c'est-à-dire de l'empêcher de faire le moindre mouvement, cette roue est calée avant que le cliquet ait abandonné le cœur *a*¹, c'est à quoi l'on arrive par le mécanisme suivant:

La roue *b* est entourée d'un frein anneau *g* muni de deux nez *g*¹, qui peut être ouvert par un glissoir *h*, qui s'introduit entre les deux extrémités libres de l'anneau. L'introduction de ce glissoir se fait par la roue dentée *f*; il est ramené dans sa première position par l'élasticité du frein-anneau *g*.

Le mécanisme est disposé de telle façon, que le glissoir *h* est repoussé par les extrémités *g*¹ de l'anneau avant que l'anneau *d* soit fermé par les bascules *e*, de sorte que la roue *b* est arrêtée immédiatement par le calage, dans le moment voulu, avant que l'arrêt soit fait par le débrayage du cliquet *c*. On obtient par cela la faculté d'empêcher le moindre mouvement de la roue *b* et de l'aiguille qu'elle porte après avoir actionné le mécanisme.

La roue *f* exécutant les mouvements décrits est mise en rotation par la roue à déclin *i* qui

est fixée sur *f* et qui est actionnée par le mécanisme *k l m n*. Ordinairement la roue *b* et son aiguille sont fixées. Pour les faire tourner on actionne la roue *i* en poussant une fois le poussoir du levier *l*; la roue *b* est alors entraînée par la tige *a* et tourne librement avec elle. En faisant avancer la roue *i* d'une dent de plus, la roue et son aiguille sont arrêtées immédiatement.

REVENDEICATION:

En résumé je revendique comme de mon invention:

Un arrêt de rattrapante, pour montres chronographes, caractérisé:

- a.* Par un anneau *d* coupé, élastique et susceptible d'être fermé à l'aide duquel anneau un cliquet *c* fixé sur la roue d'aiguille *b* et dont l'une des extrémités est serrée par un ressort contre un cœur *a'*, solidaire de la tige portant les aiguilles ordinaires peut être rendu indépendant dudit cœur qui permet l'entraînement de la roue *b* et
- b.* Par un frein-anneau, coupé, disposé autour de la roue *b* et permettant d'arrêter cette roue avant que le cliquet *c* ait été isolé du cœur.

Ami-Auguste MEYLAN.

Mandataire: C. HANSLIN & Cie., à BERNE.

Ami-Auguste Meylan.
3 avril 1895.

Brevet N° 10027.
1 feuille.

Fig. 1.

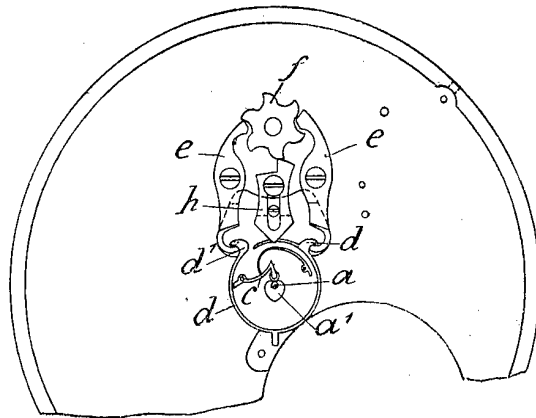


Fig. 2.

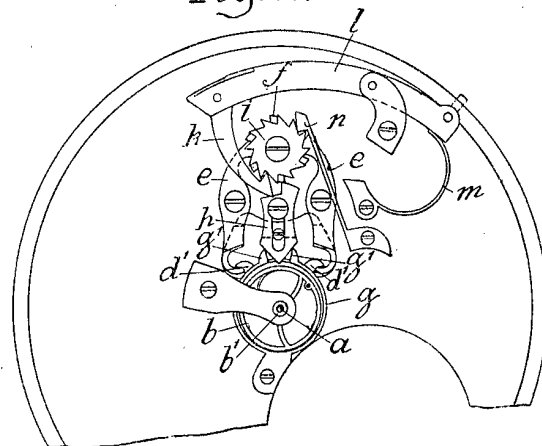


Fig. 3.

